

Réf: Dossier N° 088669

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFROZONE PLUS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI,  
Lot 300, Ilot 55

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 14/02/2022 reçus par Me GNAKOURI D. AMOS , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 14/02/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFROZONE PLUS »

Objet : ACHAT-VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION-CONSTRUCTION-BTP-COMMERCIALISATION DE BATIMENTS PREFABRIQUES-IMMOBILIER-TRANSPORT-COMMERCE EN GENERAL ET DISTRIBUTION DE DENREES ALIMENTAIRES-AGRO-ALIMENTAIRE-IMPORT-EXPORT-LA PARTICIPATION DE LA SOCIETE DANS TOUTES ENTREPRISES OU SOCIETES IVOIRIENNES OU ETRANGERES CREEES OU A CREER POUVANT SE RATTACHER A L'OBJET SOCIAL-ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS INDUSTRIELLES,COMMERCIALES,FINANCIERES,MOBILIERES ET IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'UN DES OBJETS CI-DESSUS DEFINIS AINSI QU'A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'APPLICATION OU LE DEVELOPPEMENT LE TOUT TANT POUR ELLE-MEME QUE POUR LE COMPTE DES TIERS

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI,  
Lot 300, Ilot 55

Dirigeant(s) : M BANGOURA MAMADOU LAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02387 du 24/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12548/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

